

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-CINQUIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
13e séance
tenue le
mardi 23 octobre 1990
à 10 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 13e SEANCE

Président : M. RANA (Népal)

SOMMAIRE

Débat général sur toutes les questions relatives au désarmement (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2.750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/45/PV.13
2 novembre 1990

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINTS 45 A 66 ET 155 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

Mme BEKOVA (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : Lors du débat général à la Première Commission, la quasi-totalité des délégations ont clairement démontré que le problème d'une interdiction générale et complète des essais nucléaires n'est pas seulement urgent, mais qu'il exige également une solution immédiate. La position de l'Union soviétique sur la question de l'interdiction des essais nucléaires a déjà été exprimée à la présente session de l'Assemblée générale dans la déclaration qu'a faite le Président de la délégation soviétique et Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Chevardnadze, en séance plénière, et dans celle que le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Petrovsky, a faite à la Première Commission. Notre position est parfaitement claire dans son essence : l'Union soviétique se fait résolument le défenseur de l'interdiction complète des essais nucléaires et n'épargne aucun effort pour faire en sorte que cet objectif soit atteint dans les plus brefs délais possibles. La position du Gouvernement soviétique en la matière exprime la demande répétée du peuple soviétique. Ce n'est pas par hasard que nous avons revu le programme d'essais nucléaires dans notre pays et que, depuis le mois d'octobre de l'année dernière, les polygones de tir soviétiques sont restés silencieux.

Pour atteindre son objectif, l'Union soviétique est prête à utiliser tous les moyens mis à sa disposition, y compris toutes les possibilités inhérentes à la Conférence du désarmement à Genève, à la conférence prévue pour janvier 1991 pour l'amendement au Traité de Moscou de 1963 portant sur l'interdiction des essais nucléaires dans trois milieux, et aux négociations bilatérales soviéto-américaines sur ce sujet. Il est de la plus grande importance de continuer d'aller de l'avant, sans enlisement ni délais injustifiés.

Le problème de l'interdiction des essais d'armes nucléaires est devenu depuis longtemps un problème qui touche la survie de l'humanité. Sa solution exige des efforts conjugués de la part de la communauté internationale tout entière, des parlementaires, de l'opinion publique et, bien entendu, des Nations Unies. Pour moi, en tant que membre du Gouvernement de la RSS du Kazakhstan, où est installé le polygone expérimental de Semipalatinsk, cette question est particulièrement

Mme Bekova (URSS)

pertinente et présente un intérêt particulier. Le Kazakhstan a malheureusement fait directement l'expérience de ce qu'elle implique. Au cours des 40 années d'essais au polygone de Semipalatinsk, des charges nucléaires mille fois plus puissantes que la bombe d'Hiroshima ont explosé. Tout cela a causé des dommages incalculables à la santé des gens, à l'environnement et à l'économie des territoires voisins. Je suis pleinement solidaire des représentants des Etats qui ont parlé à la Première Commission du caractère inhumain des essais nucléaires et du danger réel qu'ils représentent pour la santé de la population et l'environnement.

Ces dernières années, avec le développement dans notre pays du processus de démocratisation et de la glasnost, un mouvement populaire énergique en faveur de l'arrêt immédiat des essais nucléaires et de la fermeture des polygones nucléaires est apparu dans le Kazakhstan et dans l'ensemble du pays. C'est dans le Kazakhstan qu'est né le puissant mouvement connu sous le nom de Nevada-Semipalatinsk, dont les activités ont été largement reconnues non seulement dans notre pays mais ailleurs dans le monde également.

Il est symbolique que la voix puissante de l'opinion publique mondiale à l'appui des demandes pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires ait été entendue à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, lors d'un congrès international dont le slogan était "L'électorat mondial contre les armes nucléaires", qui s'est tenu en mai dernier. A ce congrès étaient présents non seulement d'éminents représentants des populations de plusieurs pays, mais également du personnel militaire, des diplomates, des médecins et des physiciens nucléaires. Ce genre de forum non seulement donne un élan marqué aux efforts visant à assurer la cessation des essais nucléaires, mais permet également une meilleure compréhension des arguments, tant de ceux qui s'opposent aux essais nucléaires que de ceux qui leur sont favorables, de sorte qu'un consensus peut être atteint au niveau de l'humanité tout entière. Ce n'est pas un hasard si l'un des résultats de ce congrès s'est traduit par un appel conjoint lancé par les participants aux dirigeants des Etats nucléaires pour qu'ils cessent immédiatement les essais d'armes nucléaires.

Aujourd'hui, alors que s'ouvre à la communauté internationale l'ère de l'après-affrontement, que la guerre froide relève maintenant du passé et que l'équilibre de la terreur est remplacé par l'équilibre de la coopération et de l'interaction, la tâche de mettre fin aux essais nucléaires prend une dimension

Mme Bekova (URSS)

mondiale qui incombe à l'humanité tout entière. C'est pourquoi, le 9 octobre, le Soviet suprême de l'URSS, en relation avec la ratification du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et de celui sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques, en s'adressant aux parlements et à l'opinion publique mondiale, a souligné que l'URSS était prête à transformer son moratoire sur les essais nucléaires en un arrêt définitif et final de ces essais si le Gouvernement américain, de façon unilatérale ou réciproque, mettait également fin à son propre programme d'essais nucléaires. En confirmant sa proposition à l'égard d'un désarmement nucléaire général, l'URSS a dit qu'elle était prête à devenir un Etat non doté d'armes nucléaires si les autres Etats dotés d'armes nucléaires agissaient de même. Cette requête contient un appel demandant la fin immédiate des essais nucléaires et la tenue d'un référendum parlementaire à cette fin. Nous espérons que les parlements et le public de tous les pays du monde répondront dans un avenir immédiat à l'appel lancé par le Soviet suprême de l'URSS et que cette initiative des législateurs soviétiques sera reflétée dans l'une des résolutions sur la fin des essais nucléaires, qui doivent être adoptées à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Le Kazakhstan a déjà choisi la cessation immédiate des essais nucléaires et la fermeture des polygones d'essais. Des mesures concrètes dans ce sens sont prises par le Président de la RSS de Kazakhstan, M. Nazarbayev, le Soviet suprême et le Gouvernement de la République. A sa toute première session, le nouveau Soviet suprême du Kazakhstan a adopté un décret visant à appuyer la demande de la population de mettre fin immédiatement aux essais d'armes nucléaires sur son territoire. La déclaration de souveraineté de l'Etat de la RSS de Kazakhstan, qui est discutée à l'heure actuelle à la deuxième session du Soviet suprême de la RSS de Kazakhstan, comprend un article sur l'interdiction de la production, du stockage et des essais d'armes nucléaires sur le territoire de la République. Le peuple du Kazakhstan s'oppose résolument au programme de transfert des essais d'armes nucléaires sur le territoire de toute autre république de l'Union soviétique.

C'est le 19 octobre 1989 qu'a eu lieu le dernier essai d'armes nucléaires au polygone de Semipalatinsk. Nous exprimons notre conviction que cette date signifiera une fin des essais nucléaires en URSS. Nous lançons un appel aux autres Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils tournent la sombre page de l'histoire liée aux essais des armes nucléaires.

M. N'DIAYE (Mali) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord, au nom de ma délégation, à vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Ma délégation vous rend hommage pour vos qualités et compétences personnelles et vous assure de son appui total pour l'accomplissement de votre tâche.

Le bouleversement multidimensionnel du monde contemporain qui a porté atteinte aux certitudes les plus établies, ébranlé les idéologies, entraîné la chute des dictatures, l'éveil et le sursaut démocratique des peuples, ce bouleversement est aussi le signe le plus évident du passage d'un vieux monde dominé par l'esprit de guerre et la volonté de puissance à un nouveau monde qui, je l'espère, sera dominé par l'esprit de liberté, de démocratie et de paix.

M. N'Diaye (Mali)

L'un des aspects les plus déterminants de ce bouleversement sera à n'en pas douter la refonte des doctrines et des blocs militaires. Il est heureux déjà de constater, malgré des réticences certaines, l'évolution de la doctrine de dissuasion vers celle de la sécurité collective. Les négociations sur le désarmement entre les deux superpuissances et les résultats encourageants obtenus, particulièrement les réductions considérables des forces nucléaires offensives et stratégiques, augurent d'une coopération constructive garante de la paix et de la sécurité pour tous les peuples du monde entier.

Le côté positif du processus de désarmement ne doit pas, cependant, faire oublier que de nombreux obstacles entravent la réalisation d'un désarmement général et complet. En effet, les améliorations qualitatives des systèmes d'armes se poursuivent toujours malgré la cessation de leur accroissement quantitatif. La prolifération des armes nucléaires et leur dissémination dans le monde demeurent une source profonde de préoccupations. La question de la cessation des essais nucléaires reste très controversée et les détenteurs d'armes nucléaires pour la plupart rejettent tout arrêt des essais nucléaires. Les armes nucléaires navales échappent au processus de désarmement. Les transferts internationaux des armes ne sont pas réglementés et continuent de faire des ravages en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Asie. Les Etats non dotés d'armes nucléaires n'ont pas de garanties réelles contre d'éventuelles guerres nucléaires. Enfin, les instruments juridiques les plus importants en matière de désarmement, tels le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, ne sont pas signés ou, quand ils le sont, certains signataires sont réfractaires aux systèmes de garanties prévus par les traités eux-mêmes et assujettis à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Mali, dans la recherche de la paix mondiale, a toujours préconisé une démarche réaliste tenant compte profondément des intérêts de tous les Etats. Dans cette voie, il a signé et ratifié tous les instruments juridiques prohibant les essais d'armes nucléaires tout autant que leur prolifération. Tout en félicitant l'Union soviétique et les Etats-Unis des progrès accomplis dans les négociations pour la réduction des armes nucléaires stratégiques et de leur volonté d'aller progressivement vers la cessation complète des essais, ma délégation estime qu'au niveau actuel atteint par les stocks d'armement nucléaire, une interdiction complète des essais nucléaires est une nécessité absolue. Le degré de crédibilité

M. N'Diaye (Mali)

d'une dissuasion devrait se mesurer dans le niveau de confiance et de transparence des rapports internationaux plutôt que dans le cercle vicieux de l'accroissement qualitatif continu. Aussi le principe d'un amendement, dans le sens d'une interdiction complète des essais nucléaires, du Traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, prévu en janvier 1991 à New York, devrait permettre une application concrète de la volonté commune de paix.

Il y a lieu ici de saluer la décision de la Conférence du désarmement de rétablir le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires après sept années d'interruption. Ce comité, en étudiant les problèmes relatifs à l'arrêt des essais nucléaires et leurs répercussions sur la politique, l'économie et la défense des Etats, permettra sûrement de lever les réticences.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est un instrument essentiel de la politique de désarmement. Il importe donc que les Etats non encore parties y adhèrent, afin que la prochaine conférence de prolongation de 1995 puisse, par un consensus large, adopter sa mise en vigueur définitive. Les Etats "liminaux" doivent être couverts aussi par ce traité, même s'ils ne sont intéressés que par les aspects pacifiques de la technologie nucléaire. Mais auparavant, les Nations Unies devraient oeuvrer pour rapprocher les points de vue des grandes puissances nucléaires dont les divergences sur le problème de l'interdiction des essais nucléaires sont, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint pour les affaires de désarmement, des "entraves aux efforts globaux pour aboutir à un traité global" de non-prolifération nucléaire. Il y a lieu ici de regretter l'échec de la dernière Conférence du désarmement devant permettre la conclusion d'une convention sur l'interdiction complète de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques. Le Mali espère que la mise en oeuvre de la volonté politique des uns et des autres permettra un désarmement chimique au nom de la sécurité collective.

Ces négociations sont capitales pour l'Afrique qui est totalement désarmée face à une agression chimique et face à une Afrique du Sud disposant des moyens technologiques pour fabriquer des armes nucléaires et non couverte par le Traité de non-prolifération.

L'Afrique doit rester une zone exempte d'armes nucléaires. De la même manière, les transferts internationaux des armes classiques demeurent une

M. N'Diaye (Mali)

préoccupation constante de l'Afrique en raison des ravages et des déstabilisations politiques successives. Les armes classiques ont fait des milliers de victimes et entraîné des destructions massives en Afrique, en Asie, en Amérique latine, tandis que le niveau élevé d'armement dans certaines régions maintient des tensions permanentes. C'est dire que les transferts d'armes sont devenus intolérables et doivent dès lors être traités dans le cadre des négociations sur le désarmement afin d'obtenir une réglementation de la production des armes classiques et une limitation de leurs transferts. On peut, à cet égard, instaurer un système de publicité des ventes d'armes et créer un organisme international de contrôle sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies qui veillera à la transparence des transferts. Mais la limitation des transferts doit aller de pair avec la mise en place d'un système de protection des Etats non fabricants d'armes et obligés d'utiliser le canal de ces transferts pour assurer leur indépendance et leur souveraineté.

Si nous ne voulons pas que le désarmement soit pour les pays du Sud un "rien sonore", selon le mot de Metternich, il est primordial de dégager dès maintenant les voies et moyens d'orienter vers le développement une part significative des ressources qui seront libérées grâce aux mesures de désarmement. Dans ce sens, des négociations doivent être engagées afin de prendre en charge, d'une part, les restructurations, le sous-emploi, les réductions des salaires résultant des ruptures de contrats militaires avec les industries d'armement dans les pays développés et, d'autre part, la création d'un fonds international de désarmement, réclamé depuis longtemps par les pays du Sud, lequel fonds devra permettre l'allègement de la dette internationale et la relance d'une croissance durable et d'un développement soutenu. D'ores et déjà, ma délégation encourage les études sur la conversion et l'évolution des industries militaires en industries civiles menées actuellement au sein de l'Organisation des Nations Unies. Par la prise en compte du développement dans le processus du désarmement, on supprimera ainsi les causes d'insécurité et la pauvreté, et on créera des conditions durables de paix et d'évolution harmonieuse du monde.

Mais, pour ce faire, le rôle des Nations Unies doit être renforcé dans le contrôle multilatéral du désarmement afin de pouvoir relever de nouveaux défis.

M. N'Diaye (Mali)

L'espoir créé par le climat nouveau qui règne en matière de coopération ne doit pas être terni par une psychose d'insécurité et des égoïsmes nationaux relevant d'un vieux monde. Les pays industrialisés, après tant d'audace et de prouesses intellectuelles dans le domaine de la création, seront-ils effrayés aujourd'hui devant ce plus grand défi intellectuel et moral de l'humanité, à savoir le passage de l'esprit de guerre à l'esprit de paix et de fraternité? Nous n'osons le croire et formulons donc le vœu que des négociations accélérées permettront bientôt d'aboutir aux diverses conventions sur le désarmement, patiemment attendues par les peuples du monde entier.

M. KAMAL (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : J'aimerais d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre élection à la présidence de la Première Commission. Vos connaissances étendues et votre vaste expérience joueront un rôle important dans l'orientation des débats de notre commission, et je tiens à vous assurer, au nom de ma délégation, de notre plein appui et de notre entière coopération.

Des événements importants et d'une grande portée se déroulent actuellement dans le monde. La guerre froide a pratiquement pris fin, et la rivalité Est-Ouest fait place à un esprit de coopération et de compréhension. Il existe un espoir renouvelé alors que les deux principales puissances nucléaires poursuivent leurs négociations sur le désarmement. Les récents changements survenus en Europe augurent bien de la conclusion rapide du Traité sur les forces classiques en Europe et du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Pourtant, en face de ces changements importants qui suscitent un sentiment d'espoir de paix réelle et de désarmement, nous constatons une recrudescence des tensions due à des problèmes régionaux qui sont demeurés longtemps sans solution.

Une dimension importante de l'environnement de sécurité globale réside dans le danger pour la sécurité des petits Etats que représentent la militarisation et les attitudes agressives auxquelles recourent les grands Etats dans le but d'exercer une domination et une hégémonie régionales.

Même si une réponse globale en matière de désarmement est des plus louables, un effort collectif des pays au niveau régional en vue de promouvoir le désarmement et de favoriser la sécurité aux niveaux d'armements les plus faibles possibles est un corollaire indispensable à leur attachement à un désarmement global. Nous croyons qu'une approche régionale favoriserait réellement le désarmement et la non-prolifération nucléaires et renforcerait la sécurité des petits pays, ce qui contribuerait à la paix et à la sécurité internationales. Les approches globales et régionales en matière de désarmement se complètent mutuellement et peuvent donc être poursuivies simultanément.

Nous croyons que les mesures suivantes devraient être prises pour favoriser l'approche régionale en matière de désarmement.

M. Kamal (Pakistan)

Premièrement, les Nations Unies doivent maintenir leur appui à l'évolution de mesures propres à accroître la confiance au niveau régional. Les initiatives d'Etats régionaux dans ce domaine, de même que dans celui du désarmement, de la non-prolifération et de la sécurité, doivent être encouragées et appuyées.

Deuxièmement, les différends et les litiges non réglés entre des Etats régionaux doivent être résolus par des moyens pacifiques afin de favoriser le processus de désarmement régional.

Troisièmement, des accords doivent être conclus sur la limitation mutuelle en matière d'acquisition d'armes, que ce soit au moyen de transferts internationaux ou de production nationale. Les politiques d'intervention, de domination, de coercition, d'utilisation de la force ou de menace d'utilisation de la force, sous quelque forme que ce soit, doivent être abandonnées.

Quatrièmement, les Etats régionaux doivent s'efforcer d'établir entre eux un équilibre militaire mutuellement acceptable. Les mesures pour créer un équilibre régional pourraient inclure la constitution de zones exemptes d'armes nucléaires, le refus d'acquérir des armes de destruction massive, des armes radiologiques et certains types d'armes perfectionnées, ainsi que des plafonds convenus sur les forces armées, les armes classiques et les dépenses militaires.

Cinquièmement, des institutions et des mécanismes doivent être créés pour faciliter le désarmement et des initiatives de sécurité au niveau régional.

Sixièmement, une fois parvenus à un niveau de confiance mutuelle, les Etats régionaux pourraient parvenir à des positions communes et coordonnées à l'égard des menaces extérieures à la région, y compris la présence de forces étrangères dans le voisinage.

Finalement, une nouvelle étude des Nations Unies devrait être menée par le Secrétaire général, avec l'aide d'un groupe d'experts gouvernementaux, sur l'approche régionale en matière de désarmement, qui analyserait spécifiquement les menaces à la sécurité des petits Etats et recommanderait des mesures correctives.

Un traité interdisant toute explosion aux fins d'essais nucléaires pour tous les pays, dans tous les milieux et pour toujours se fait attendre depuis longtemps. L'importance vitale d'un traité d'interdiction des essais nucléaires pour la non-prolifération a été pleinement reconnue. Sa conclusion ne doit pas être retardée davantage. Un traité sur l'interdiction des essais nucléaires contribuerait réellement à mettre fin à l'amélioration qualitative des armes nucléaires et à la prévention de leur prolifération.

M. Kamal (Pakistan)

Tous les avantages possibles doivent être tirés des développements positifs et constructifs que l'on note dans les relations entre les superpuissances afin que soit élaboré un accord interdisant à jamais toute forme d'essais d'armes nucléaires. Il est essentiel que les efforts faits pour aboutir finalement à l'élimination complète des armes nucléaires et de leurs systèmes de vecteurs soient poursuivis et accentués. Avec la volonté politique nécessaire, les problèmes d'ordre technique ne constitueraient pas des obstacles insurmontables à la conclusion d'accords de désarmement. Le Pakistan a appuyé l'initiative visant à faire du Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires un traité d'interdiction complète, et nous approuvons la décision prise de réunir la Conférence d'amendement. La réponse des Etats dotés d'armes nucléaires serait très révélatrice de leurs intentions.

Le Pakistan a réaffirmé à maintes reprises, et au plus haut niveau, son attachement à la non-prolifération nucléaire. Cet attachement a été maintes fois illustré par des initiatives prises tant au niveau global que régional, afin de prévenir la prolifération des armes nucléaires. Notre appui résolu à l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires dans les diverses régions du monde est bien connu. Dans le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, la création de telles zones est reconnue comme une importante mesure transitoire de désarmement en attendant un désarmement complet et général, qui demeure l'objectif final de tous les Etats. La proposition du Pakistan de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud vise à garder notre région libre d'armes nucléaires et à favoriser les objectifs de non-prolifération. Le Pakistan présentera cette année, comme par les années antérieures, un projet de résolution sur la question, qui s'inspire de la résolution adoptée à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Nous espérons que ce projet de résolution recevra le même appui général que celui accordé aux résolutions analogues dans le passé.

Dans le cadre de nos efforts de renforcement du régime de non-prolifération dans la région et de notre initiative en faveur d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, nous avons fait d'autres propositions concrètes. L'accord avec l'Inde interdisant toute attaque mutuelle sur nos installations nucléaires constitue une petite, mais importante, mesure propre à accroître la confiance, qui suscitera, nous l'espérons, des mesures analogues à l'avenir. Nous

M. Kamal (Pakistan)

croyons fermement que la majorité pauvre d'Asie du Sud, qui représente un cinquième du genre humain, ne peut se permettre de gaspiller ses maigres et précieuses ressources à se payer le luxe d'une vaine course nucléaire. C'est pourquoi nous persévérons dans nos initiatives pour garder notre région exempte d'armes nucléaires et demeurons prêts à convertir les déclarations unilatérales actuelles en obligations de traité. Nous demeurons prêts à ratifier, simultanément avec l'Inde, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à accepter, simultanément avec l'Inde, les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur notre programme nucléaire, à conclure un accord bilatéral avec l'Inde sur des visites mutuelles des installations nucléaires, à annoncer dans une déclaration commune avec l'Inde, que nous renonçons aux armes nucléaires, et à accepter avec l'Inde un accord bilatéral ou régional sur l'interdiction des essais nucléaires.

Le Pakistan est prêt à accepter tout accord équitable et non discriminatoire, avec des dispositions de vérification réelle, qui engagerait les pays de la région, sur une base exécutoire, à ne pas acquérir ou fabriquer d'armes nucléaires. Conscients du rôle important que doit jouer l'ONU dans le domaine du désarmement, nous avons aussi proposé que, dans le but d'explorer les possibilités relatives à un tel accord, une conférence sur la non-prolifération en Asie du Sud soit réunie sous l'égide des Nations Unies, avec la participation des Etats régionaux et d'autres Etats concernés.

Depuis longtemps, les Etats non dotés d'armes nucléaires ont cherché des garanties contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires. Le Pakistan a été à l'avant-plan de cette démarche, car nous croyons que les Etats non dotés d'armes nucléaires qui renoncent à l'option nucléaire sont justifiés, d'ici l'élimination des armes nucléaires, d'exiger des Etats dotés d'armes nucléaires des garanties de sécurité contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires contre eux.

M. Kamal (Pakistan)

Malheureusement, les progrès sur ce plan ont été bloqués depuis quelques années, et nous n'avons pas réussi à aller au-delà d'un consensus sur une formule d'approche commune. Nous sommes d'avis qu'il serait possible de sortir de cette impasse si les Etats nucléaires concernés réexaminaient leurs politiques et adoptaient des positions modifiées répondant positivement aux préoccupations légitimes des Etats non nucléaires. Année après année, ma délégation a présenté un projet de résolution sur cette question. L'an dernier, notre projet de résolution a reçu un soutien impressionnant. Nous avons l'intention de présenter, cette année également, un projet de résolution, et nous espérons qu'il recevra un appui unanime à la Commission et à l'Assemblée générale.

Les négociations sur une convention relative aux armes chimiques menées à Genève sont entrées dans une phase délicate. Bien qu'il semble possible de parvenir à un accord sur un certain nombre de questions, d'autres domaines de désaccord subsistent. C'est sur ces derniers que porteront les prochaines négociations. Selon nous, une certaine souplesse et une plus grande volonté politique et pratique de la part de certains Etats sont nécessaires pour parvenir à la prompt conclusion de la convention. Il est inutile de s'attarder sur des mesures partielles, temporaires ou discriminatoires ou sur une définition rétrograde de la portée de la convention. Cela ne peut que ralentir les négociations et retarder leurs conclusions. Nous sommes convaincus que des efforts concertés et soutenus de la part de tous les participants aux négociations permettront d'aboutir à un texte final de convention dans un proche avenir.

Dans le domaine du désarmement classique, l'approche régionale offre des perspectives de succès plus réalistes. L'objectif du processus régional de désarmement devrait consister à établir un équilibre militaire mutuellement acceptable entre les Etats de la région qui garantirait une sécurité égale à chacun d'eux. Des mesures visant à créer un équilibre régional pourraient inclure la renonciation à certains types d'arme perfectionnée, un accord fixant certains plafonds pour les forces armées, l'élimination des moyens nécessaires au lancement d'attaques surprises et des restrictions géographiques pour le déploiement des forces armées.

Les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement ont fourni une importante plate-forme de dialogue et une possibilité d'identifier des approches communes entre les pays de la région et de la sous-région.

M. Kamal (Pakistan)

Le Pakistan appuie tous les efforts visant à assurer aux Etats une sécurité égale et non diminuée au niveau d'armements et de dépenses militaires le plus bas possible. Nous appuyons également les efforts visant à interdire le transfert illégal d'armes et les ventes d'armes aux barons de la drogue et aux narcoterroristes. Cependant, il faut reconnaître que chaque pays dispose du droit souverain de déterminer ses propres besoins en matière de légitime défense. Les pays exportateurs d'armes ne peuvent s'arroger ce droit vis-à-vis des pays importateurs ou non producteurs d'armes. La question des transferts d'armes doit donc être envisagée dans le cadre général de la limitation des armes classiques. Il faut néanmoins se souvenir qu'elle comporte d'autres aspects qui lui sont indissociablement liés, notamment les capacités nationales de production d'armes à des fins défensives des différents Etats et le souci légitime de tous d'assurer leur sécurité.

Il faut tenir compte de ces aspects simultanément et de manière intégrée. Plusieurs Etats petits et moyens, dépourvus de capacités nationales de production d'armes à des fins défensives, n'ont d'autre choix que le transfert international d'armes pour satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité. Dans certains cas, ils ont le sentiment que leur sécurité est menacée par des Etats dotés de capacités nationales de production d'armes à des fins défensives plus importantes. De toute évidence, dénier à ces Etats, petits et moyens, la possibilité d'acquérir des armes par le biais des transferts internationaux mettrait en péril leur sécurité et aurait un effet déstabilisateur sur la paix et la sécurité internationales. La communauté internationale doit donc se garder de chercher à isoler et à mettre en lumière un seul des aspects de la limitation des armes classiques tout en ignorant ces autres aspects importants.

La nouvelle menace d'une militarisation de l'espace extra-atmosphérique a ajouté une nouvelle dimension aux problèmes de la course aux armements sur la Terre. On ne saurait trop souligner le danger d'un déploiement d'armes basées dans l'espace ou dirigées contre des objets déployés dans l'espace ou sur la Terre.

Les possibilités croissantes d'une utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires qui découlent des progrès scientifiques et techniques nous amènent à tirer la conclusion inévitable que le régime juridique existant, qui impose quelques restrictions aux utilisations militaires de l'espace extra-atmosphérique, n'est pas suffisant pour empêcher une course aux armements

M. Kamal (Pakistan)

dans l'espace. Il importe donc de renforcer les normes juridiques existantes et d'y ajouter de nouvelles règles afin de garantir que l'espace extra-atmosphérique sera utilisé à des fins exclusivement pacifiques. Dans ce contexte, une plus grande transparence dans les activités des puissances spatiales constituerait une importante mesure d'instauration de la confiance.

L'emploi de techniques de télédétection et de surveillance à partir de l'espace offre aujourd'hui une chance unique de parvenir à des accords de désarmement. Cette possibilité est demeurée l'apanage de quelques Etats technologiquement avancés. Nous estimons que ces techniques devraient être mises à la disposition de tous les pays sur une base égalitaire et non discriminatoire par le biais d'une institution internationale appropriée.

L'escalade de la course aux armements et aux armements navals que mènent certains pays, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et qui va au-delà de leurs besoins légitimes de défense côtière, suscite chez les Etats plus petits un profond sentiment d'insécurité, car ils se sentent menacés. L'expansion et la modernisation des forces navales, associées au perfectionnement incessant des systèmes d'armements navals basés en mer, au déploiement sur les mers d'armes nucléaires, tant stratégiques que tactiques, et à l'introduction de sous-marins nucléaires dans différentes régions du monde, ont conféré une capacité alarmante aux flottes de quelques Etats. Par voie de conséquence, la sécurité des Etats côtiers petits et moyens est plus gravement menacée depuis la mer que jamais auparavant. La question du désarmement naval et l'imposition de restrictions aux utilisations militaires de la haute mer méritent donc d'être examinée d'urgence.

La relation entre le désarmement et le développement a été clairement établie et reconnue par les Nations Unies. Les recommandations adoptées à la session extraordinaire de l'Assemblée générale concernant cette relation n'ont malheureusement pas été suivies d'effets. Il est triste, pour l'humanité, de constater que des sommes toujours plus importantes sont consacrées chaque année aux armements, alors que les pays en développement s'efforcent désespérément de trouver des solutions à leurs problèmes de dettes internationales. Comment pouvons-nous nous détourner des souffrances de la majeure partie de la population mondiale, qui continue de vivre juste au niveau minimum de subsistance, voire au-dessous, et souffre de la faim, des maladies et des privations? C'est vers ces problèmes immédiats que nos énergies et nos efforts doivent être dirigés, et c'est contre cette menace que nos guerres doivent être menées.

M. RAKOTOZAFY (Madagascar) : Monsieur le Président, il m'est agréable de vous exprimer les chaleureuses félicitations de la délégation malgache pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Votre élection unanime est un hommage bien mérité rendu à vos qualités personnelles et à votre expérience professionnelle. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, les travaux de la présente session seront couronnés de succès. Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

L'année écoulée a été marquée par des développements d'une ampleur telle que personne ne pouvait les imaginer. Les bouleversements qui ont secoué toute l'architecture de la guerre froide ont été ressentis dans le monde entier. Les tendances nouvelles et prometteuses dans les relations internationales nous ont conduits à une certaine euphorie et complaisance.

M. Rakotozafy (Madagascar)

Le relâchement des tensions Est-Ouest, symbolisé par la destruction du mur de Berlin, a non seulement permis la naissance d'un nouvel ordre en Europe mais aussi délivré les pays du tiers monde des épreuves consécutives aux antagonismes antérieurs entre les deux superpuissances. Les règlements ou l'apaisement de certains conflits régionaux, initiés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, ont raffermi la crédibilité de notre organisation en tant qu'institution garante de la paix internationale. L'esprit nouveau de concertation et de coopération entre les nations, en particulier entre les grandes puissances, s'affermi de jour en jour. Tous ces éléments nous confortent dans l'idée qu'un nouvel ordre international, porteur d'espoir, se met lentement mais sûrement en place.

Pendant, la détente entre les superpuissances ne saurait résoudre d'elle-même les conflits qui existent dans différentes parties du monde. Car, malgré l'amélioration sensible du climat politique international, beaucoup de situations restent antagoniques. La persistance des tensions et des conflits d'intérêts, les différences toujours plus profondes entre le Nord et le Sud font apparaître la fragilité de la sécurité internationale.

Ainsi, les événements tragiques dans le Golfe, à la suite de l'invasion inadmissible de l'Etat du Koweït par l'Iraq, la situation explosive dans la région du Proche-Orient, l'impasse actuelle dans le règlement de la question d'Afghanistan, la stagnation du processus de négociation dans le conflit cambodgien, la complexité du problème du Sahara occidental, ainsi que celui de Chypre, l'absence d'une solution durable à la question coréenne sont autant d'éléments déstabilisateurs qui annihilent les retombées bénéfiques des changements positifs dans les relations internationales.

Dans le même ordre d'idées, la stabilité internationale peut être mise en danger par des menaces non militaires que constituent l'élargissement du fossé entre les pays développés et les pays en développement, la dégradation constante de la situation économique et sociale dans la majorité des pays en développement et la détérioration continue de la qualité de l'environnement. Le règlement de ces problèmes nous interpelle à mettre au point, dans un cadre plus général fondé sur une approche globale et concertée, des solutions durables et efficaces.

L'affermissement des relations d'entente entre les deux superpuissances fait entrevoir des perspectives nouvelles en matière de contrôle des armements et de

M. Rakotozafy (Madagascar)

désarmement. Pour la première fois dans l'histoire, des catégories d'armes nucléaires ont été détruites. Nous avons salué dans le temps la signature du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, dont l'application se poursuit selon le calendrier établi. Nous sommes également encouragés par la signature prochaine du Traité START et des engagements pris par les Etats-Unis et l'URSS de poursuivre leurs négociations en vue d'une réduction notable de leurs arsenaux stratégiques. De même, nous nous félicitons de l'accord bilatéral conclu au mois de juin dernier sur la non-production et la destruction de leur stock d'armes chimiques.

Ces résultats positifs dans les négociations bilatérales prouvent qu'un désarmement effectif et véritable est possible malgré la complexité des problèmes. Ils devraient donner une impulsion nouvelle dans les négociations multilatérales en vue d'une élimination rapide des armements nucléaires et des autres armes de destruction massive.

Malheureusement, les négociations multilatérales n'ont pas produit des résultats tangibles et encourageants, comme en témoigne l'échec de la quatrième Conférence des Etats parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le défaut de consensus sur un document final à l'issue des travaux de la Conférence met en évidence les lacunes du régime actuel de non-prolifération, lequel n'a pas pu prévenir ni une course qualitative, ni une prolifération verticale des armements nucléaires. Pour permettre le renforcement de la crédibilité du Traité sur la non-prolifération, les Etats parties devraient réévaluer leur position avant la convocation de la Conférence d'extension du Traité en 1995.

La cessation des essais d'armes nucléaires demeure une des priorités du désarmement nucléaire. Des divergences profondes continuent de bloquer les négociations sur la question. Nous espérons que le mandat du Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires au sein de la Conférence du désarmement sera reconduit dès le début de la session de la Conférence en 1991. Nous appuyons par ailleurs l'initiative de nombreux Etats parties au Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires de convoquer en janvier 1991 une conférence qui modifierait ce traité pour en faire un traité sur l'interdiction complète des essais.

M. Rakotozafy (Madagascar)

L'établissement et la consolidation des zones dénucléarisées et des zones de paix dans diverses parties du monde constituent le corollaire d'un régime crédible de non-prolifération des armes nucléaires. A cet effet, nous nous félicitons des conclusions adoptées par la Commission du désarmement lors de sa dernière session sur la "capacité nucléaire de l'Afrique du Sud". Les mesures concrètes préconisées par la Commission au paragraphe 10 de ses recommandations contribueront à réaliser les objectifs de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique adoptée en 1964 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine.

Par contre, nous récusons l'argument fallacieux avancé par certains selon lequel la résolution 2832 faisant de l'océan Indien une zone de paix était obsolète. La convocation rapide de la Conférence sur l'océan Indien à Colombo permettra aux Etats de la région, aux grandes puissances et aux utilisateurs maritimes d'identifier des mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité dans la région et d'établir un mécanisme qui mettra en oeuvre les objectifs de la Déclaration sur l'océan Indien en tant que zone de paix.

L'élan suscité par les résultats de la Conférence de Paris en 1989 sur l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques s'est quelque peu estompé cette année à la Conférence du désarmement. Compte tenu de la menace que fait poser sur l'humanité la prolifération de ces armes, nous demandons la conclusion rapide d'une Convention sur l'interdiction du développement, de la production, du stockage et de l'utilisation des armes chimiques et sur leur destruction. Pour débloquer les négociations, nous appuyons la proposition de convoquer en 1991 une réunion au niveau ministériel de la Conférence du désarmement.

Le désarmement conventionnel constitue aussi un élément important du désarmement général et complet. Pour faciliter le processus de désarmement conventionnel tant au niveau global que régional et sous-régional, il faudrait éliminer les sources de tensions et de conflits. Ceci favorisera la réduction des dépenses militaires et des achats d'armes.

Les grandes puissances, qui disposent des concentrations les plus vastes et les plus sophistiquées d'armes classiques, assument des responsabilités spéciales dans ce domaine. A cet égard, nous nous réjouissons de la signature prochaine

M. Rakotozafy (Madagascar)

d'accords sur une réduction substantielle des armes classiques en Europe. Nous espérons que les pays du Sud ne serviront pas de dépotoir pour le surplus d'armes dégagé de ces accords.

Par ailleurs, la proposition du Secrétaire général tendant à établir un registre international des transferts d'armes doit être approfondie pour tenir également compte de la question de la fabrication des armes.

M. Rakotozafy (Madagascar)

Le monde se trouve aujourd'hui à un grand tournant. Nous abordons une ère nouvelle que nous espérons être meilleure que celle où nous vivons. Pour un petit pays comme le nôtre, l'Organisation des Nations Unies reste le cadre idéal pour exprimer nos positions sur les problèmes de désarmement et de sécurité internationale. Des perspectives nouvelles s'ouvrent à la coopération internationale, grâce notamment au regain de confiance dans le multilatéralisme et à la reconnaissance du rôle central de notre organisation dans la conduite des affaires internationales. Il faudrait consolider ce processus afin d'assurer une plus grande participation de tous les Etats Membres aux efforts multilatéraux de désarmement.

M. MARTYNOV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (interprétation du russe) : Qu'il me soit tout d'abord permis de transmettre au Président de la Commission, l'Ambassadeur Rana, mes félicitations à l'occasion de son élection. Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à un des postes de vice-président. Je voudrais saisir également cette occasion pour remercier les membres de la Première Commission de l'honneur et de la confiance qu'ils m'ont témoignés, ainsi qu'à mon pays, en m'élisant à un des postes de vice-président de la Commission.

Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui, le facteur déterminant des processus mondiaux est l'innovation - qui parfois est étonnante et bouleverse toutes attentes et prévisions. Cela a été particulièrement manifeste au cours de l'année écoulée qui a marqué un tournant dans la politique internationale. Les murs qui pendant longtemps ont séparé les peuples s'effondrent; les tranchées de la guerre froide disparaissent; le brouillard des préjugés, de la méfiance et de l'hostilité se dissipe. Tous les problèmes, allant de la sécurité à ceux de l'écologie et de la santé, subissent des changements fondamentaux.

L'homme d'aujourd'hui manque encore de recul pour jauger véritablement tous ces changements. Il appartiendra à l'histoire de le faire. Mais chacun est fortement conscient que ces années sont marquées par une transformation d'une ampleur qualitative et qu'elles ne peuvent être comparées qu'à certains tournants majeurs dans l'histoire de l'humanité.

Dans un domaine particulièrement crucial et fondamental, celui de la sécurité, c'est la constante qui sous-tendait même la période précédente qui a évolué, à savoir l'affrontement menaçant de deux puissances : les Etats-Unis et l'Union

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

soviétique. Grâce à des mesures mutuelles radicales, il est possible de réduire véritablement le désarmement classique et nucléaire. Les processus en cours nous amènent à repenser et à restructurer l'ensemble des réalités stratégiques d'après-guerre. Des équations anciennes - militaires, politiques, économiques, Est-Ouest, Nord-Sud et Sud-Sud - se désagrègent, comme nous le constatons chaque jour en suivant les bulletins d'information. Le monde acquiert une qualité nouvelle.

Notre délégation espère que cette nouvelle atmosphère portera ses fruits lors des travaux de la Première Commission qui, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Akashi, tient sa première session d'après-guerre froide.

Cependant, ces processus positifs contrastent nettement avec de tristes et soudaines rechutes, comme la situation au Moyen-Orient, d'activités qui portent toutes les stigmates des époques politiques révolues. Cela nous indique - ou devrait nous indiquer - que l'émergence de ce renouveau au niveau mondial, bien qu'il soit fondé sur une solide base objective, est un processus subtil et délicat auquel tous les membres de la communauté internationale, sans exception, doivent porter une attention vigilante, bienveillante et encourageante.

La RSS de Biélorussie ne peut, et ne pourrait, rester à l'écart de ces mouvements importants qui bouleversent des pays et des continents entiers. Nous aussi acquérons une qualité nouvelle. En juillet dernier, le Parlement librement et démocratiquement élu de la République a adopté un document qui est fondamental pour la Biélorussie : la Déclaration de la souveraineté nationale. Les dispositions de la Déclaration transforment de façon radicale et novatrice divers aspects de notre vie. Il fixe de façon précise des objectifs nouveaux en ce qui concerne la politique étrangère de la Biélorussie.

Le Président du Conseil des ministres de Biélorussie, M. V. Kebich a, dans l'intervention qu'il a faite à l'Assemblée générale le 26 septembre, décrit les divers aspects de politique étrangère qui sont énoncés dans cette déclaration. Cependant, il est nécessaire et opportun aujourd'hui de parler plus en détail des nouveaux éléments de cette déclaration qui ont des incidences directes sur le champ de compétence de la Première Commission.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

En particulier, la Biélorussie a, dans sa Déclaration de souveraineté nationale, fixé l'objectif de faire de son territoire une zone dénucléarisée et de la République un Etat neutre. Voilà des dispositions relatives à notre politique étrangère qui sont novatrices : toutes deux sont le reflet et le produit des événements survenus dans notre pays et des processus en cours dans le monde. Un important facteur déterminant a été ce mouvement antinucléaire croissant de l'opinion publique biélorusse qui s'est instauré à la suite du désastre de Tchernobyl. Un autre facteur important a été la nouvelle perception des problèmes de sécurité aux niveaux mondial et régional, qui a résulté des efforts que l'Organisation des Nations Unies déploie depuis longtemps.

Nous sommes conscients que, pour un Etat comme la Biélorussie, la transition au statut d'Etat dénucléarisé est un problème complexe du fait de la situation militaire, stratégique et politique, notamment géographique de la Biélorussie.

La réalisation de ces objectifs aura des incidences sur les intérêts stratégiques de nombreuses parties et exige donc une attitude réfléchie et équilibrée. La RSS de Biélorussie a bien l'intention d'adopter cette attitude et, dans la poursuite de ces objectifs, sera guidée par le principe qui est de ne pas violer les intérêts légitimes de sécurité de personne ou la stabilité de l'ensemble du continent.

Nous avons l'intention d'avancer progressivement et par étapes vers la réalisation de ces objectifs. Nous avons déjà adopté une de ces premières mesures, qui a provoqué la réaction positive de la communauté internationale : en août et septembre de cette année, la Biélorussie a participé pour la première fois en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La sécurité de la RSS de Biélorussie est directement liée à la sécurité de l'Europe dans son ensemble, et nous estimons que la création d'une zone dénucléarisée sur le territoire de la République doit faire partie intégrante du processus visant à améliorer la situation sur le continent européen, ce qui pourra être pleinement réalisé lorsque les conditions nécessaires seront remplies.

Aujourd'hui, le Ministre des affaires étrangères de la Biélorussie, M. P. Kravchenko, a fait une déclaration à l'Assemblée générale dans laquelle il propose la création éventuelle d'une zone dénucléarisée, qui comprendrait la Biélorussie, l'Ukraine et les Républiques baltes, auxquelles pourraient s'associer,

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

s'ils le souhaitent, les pays voisins d'Europe centrale. Cette initiative reprend celle de l'Union soviétique tendant à transformer la mer Baltique en zone dénucléarisée et, suivant les propositions faites par certains Etats d'Europe centrale, propose la création de zones d'activité militaire réduite dans leur région.

Il y a la question de la neutralité qui est tout aussi complexe, sinon plus. La Biélorussie est un Etat souverain membre d'une fédération militairement importante d'Etats, l'Union soviétique, qui, à son tour, est membre d'une alliance militaire et politique d'Etats qui est en cours de transformation, à savoir l'Organisation du Traité de Varsovie.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

A cet égard, compte tenu des réalités militaires et politiques qui existent toujours en Europe et dans le monde, la Biélorussie estime que l'acquisition d'un statut de neutralité, objectif proclamé dans sa déclaration est un objectif à long terme. Nous pensons qu'il sera réellement possible de l'atteindre dans le cadre de l'édification d'une maison commune européenne, de structures paneuropéennes et de la sécurité dans un contexte plus large, qui dissipera progressivement la nécessité de préserver les alliances militaires et politiques.

La RSS de Biélorussie s'efforce d'amener les changements que j'ai mentionnés et est prête à contribuer activement, à tous les niveaux - multilatéral, régional et bilatéral -, aux efforts faits dans ce but. Les aspirations du peuple biélorusse à une paix durable, aspirations historiques, s'assortissent maintenant de nouveaux éléments.

A cet égard, nous notons avec une satisfaction particulière et un grand intérêt l'évolution positive des entretiens sur la réduction des armes stratégiques entre l'URSS et les Etats-Unis, et des négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe ainsi que sur les mesures d'accroissement de la confiance et de la sécurité sur notre continent. Il y a tout lieu d'espérer que dans un proche avenir, nous assisterons à l'heureuse conclusion des travaux de ces instances. Nous espérons que cette étape historique sera immédiatement suivie de nouvelles négociations sur une réduction accrue des armes stratégiques offensives et sur la stabilité stratégique, sur une réduction plus sensible des forces armées et des armements en Europe et sur la réduction des armes nucléaires tactiques.

Bien qu'elle ait un intérêt vital dans la réduction radicale des troupes et des armements en Europe, la Biélorussie se heurte néanmoins à de nouveaux problèmes réels : réintégrer sur son territoire une grande partie des troupes qui sont retirées d'Europe, réinstaller un nombre énorme de personnes démobilisées et leur procurer un emploi. La tâche est rendue d'autant plus difficile que les régions habitables ont été fortement réduites après la tragédie de Tchernobyl. La population de la République ressent un certain malaise à l'égard de cette situation et le Parlement commence à examiner sérieusement ce problème. La Biélorussie a donc déjà été confrontée à un certain nombre de problèmes aigus de conversion.

Comme les années précédentes, notre délégation souhaite une fois encore insister sur le fait que des mesures pratiques pour aboutir au désarmement réel

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

deviendront plus fiables et systématiques - et, plus important, encore irréversibles - si les Etats cultivent sérieusement l'idée des doctrines et des structures militaires strictement défensives des forces armées, et s'ils mettent largement en pratique le principe de la défense suffisante raisonnable. Nous ne sous-estimons pas mais insistons au contraire sur le rôle des mesures pratiques, qui ouvrent la voie à un désarmement systématique.

A ce propos, nous nous félicitons de la tenue à Vienne au début de l'année prochaine, d'un séminaire international sur les doctrines militaires défensives et de ce que des discussions dignes d'intérêt aient eu lieu à ce sujet. Il convient d'entamer des discussions périodiques à ce sujet. C'est pourquoi notre délégation insiste auprès de l'Assemblée générale depuis plusieurs années déjà sur la nécessité de commencer dans les organes des Nations Unies et ailleurs l'examen pratique des critères et des paramètres relatifs aux doctrines et structures militaires strictement défensives. Aujourd'hui, nous proposons une fois encore que l'on avance vraiment dans cette voie et que l'on entreprenne à cette fin une étude des Nations Unies sur les concepts et les structures des forces armées uniquement à des fins militaires défensives.

Parlant de ces concepts de défense militaire, il convient de mentionner la question fondamentale, la clé de nombreux autres problèmes militaires : il est temps de transformer la base de l'équation stratégique, à savoir les doctrines sur le recours à l'arme nucléaire. Dans cette conjoncture nouvelle, garder ouverte la possibilité d'utiliser en premier les armes nucléaires revient à retarder dangereusement l'émergence d'une fondation solide de la sécurité. Nous notons avec satisfaction qu'à la récente réunion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui a eu lieu à Londres, les premiers pas ont été faits dans la bonne direction. Nous espérons qu'ils se poursuivront pour se conformer à la nouvelle conception de la sécurité qui émerge en Europe.

La réduction importante des forces armées sur le continent européen, suivie de la restructuration des forces restantes de façon à prévenir leur utilisation dans une soudaine attaque offensive à grande échelle, et la transformation des doctrines militaires stratégiques fourniront, nous en sommes convaincus, la base de conditions favorables à l'objectif d'un statut neutre et non nucléaire pour la RSS de Biélorussie.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

La Biélorussie est particulièrement intéressée par la mise en oeuvre des propositions qui ont été faites de créer des zones exemptes d'armes nucléaires dans d'autres régions d'Europe et du monde. Nous sommes d'avis que la question des zones exemptes d'armes nucléaires mérite de devenir un nouveau point de l'ordre du jour de la Commission du désarmement. Nous espérons que cette proposition sera examinée sérieusement lors des consultations à ce sujet.

Depuis de nombreuses années, l'Organisation des Nations Unies s'efforce de jouer le rôle central qui lui revient dans le désarmement. Le meilleur moyen à cet égard se trouve là où, contrairement au domaine bilatéral, existent des possibilités uniques d'efforts universels spécifiquement multilatéraux. Il convient de mentionner notamment les mesures pour prévenir la guerre et pour éviter la prolifération des types d'armes les plus dangereux, qui exigent les efforts conjoints du plus grand nombre d'Etats.

A ce propos, nous demandons instamment une fois encore que des efforts pratiques commencent à traduire en réalité les propositions bien connues, y compris celles du Secrétaire général, de créer un centre multilatéral pour la prévention du danger nucléaire et militaire et, à long terme, de mettre en place un système complet de ces centres, y compris de centres régionaux. Avec l'assistance du Département des affaires de désarmement, le Secrétaire général pourrait évaluer les mesures pratiques qui seraient nécessaires pour créer un centre dont la fonction serait d'effectuer une transition véritable vers cette diplomatie préventive, et qui deviendrait l'instrument essentiel de maintien de la paix dans un monde libre de guerres et de violence. Les services du Secrétariat qui traitent déjà des analyses et des prévisions de conflits pourraient utilement collaborer avec ce centre. La proposition faite récemment par le Royaume-Uni de créer un centre d'information et de consultations sur le désarmement régional mérite également d'être étudiée. Il semble que les idées qui sous-tendent les propositions sur les centres dont je viens de parler sont toutes très proches.

La responsabilité particulière des puissances nucléaires en ce qui concerne la prévention de la guerre, à l'instar du désarmement nucléaire, pourrait être assumée grâce à la conclusion d'accords pris entre elles sur les mesures destinées à réduire le risque d'un déclenchement d'une guerre nucléaire.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

Le problème de la non-prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, et de leurs techniques de fabrication devient de plus en plus aigu. L'Assemblée générale doit sans délai accorder la plus sérieuse attention à ce problème, à cause des capacités techniques et économiques croissantes des Etats, des foyers de tension et de conflit régionaux existants et naissants, et des pulsions agressives, comme le montre clairement la situation dans le golfe Persique.

Dans ces conditions, il semblerait qu'une approche globale de la non-prolifération soit la plus encourageante. Une combinaison systématique de cette approche avec des mesures concrètes de désarmement conduirait à une réduction réelle des armes nucléaires et d'autres armes de destruction de masse.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

Naturellement, le concept de non-prolifération est réduit à sa plus simple expression. Néanmoins, le cours des événements exige que l'on mette de côté les stéréotypes déjà formés et que l'on examine aux Nations Unies compte tenu de la situation réelle, la possibilité de créer un mécanisme international de prévention de la prolifération d'armes modernes dangereuses et des techniques permettant de les fabriquer.

Nous croyons que la création de zones exemptes de certains types d'armes pourrait être une façon d'assurer en pratique, la non-prolifération, à certains niveaux géographiques. À cet égard, la RSS de Biélorussie juge utile et important de tenir compte de la suggestion de l'Égypte tendant à éliminer tous types d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

L'idée d'interdire la production de matières fissiles à des fins d'armements a un rapport direct avec la limitation des armes nucléaires. Grâce à cette interdiction, on pourrait éliminer rapidement et radicalement les armes nucléaires. À la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, la RSS de Biélorussie a été coauteur, pour la première fois, d'un projet de résolution sur ce sujet, qui est présenté depuis un certain nombre d'années par la délégation canadienne. À notre avis, il serait utile cette année d'inclure dans le projet de résolution, en plus de l'appel lancé pour que soit élaboré le plus tôt possible un accord international sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement, un appel demandant à l'AIEA d'examiner la question de la non-utilisation à des fins militaires d'explosifs nucléaires libérés au cours du désarmement. Plusieurs pays ont réitéré l'appel dans ce sens.

L'interdiction d'explosions nucléaires expérimentales est une mesure prioritaire qui réduirait considérablement la possibilité d'une course aux armements nucléaires et, à long terme, l'existence même des armes nucléaires. La Biélorussie est convaincue qu'il est nécessaire d'explorer tous les moyens permettant d'atteindre cet objectif. À cet égard, nous nous prononçons en faveur de la reprise des négociations soviéto-américaines sur la limitation des essais nucléaires. Nous appuyons la transformation éventuelle du Traité de 1963 sur l'interdiction partielle des essais nucléaires en un traité d'interdiction complète et, en nous félicitant de la création par la Conférence du désarmement, du Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, nous exprimons l'espoir qu'il entamera ses travaux en 1991 sans délai et avec la participation de toutes les puissances nucléaires.

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

L'interdiction des armes chimiques représente aussi une responsabilité et une occasion uniques pour les Nations Unies car cet objectif exige une participation universelle. Nous sommes heureux de noter que le changement dans le climat des relations soviéto-américaines a permis à ces deux pays de s'entendre pour atteindre cet objectif commun. Je pense à l'accord conclu récemment entre l'URSS et les Etats-Unis sur la cessation de la fabrication d'armes chimiques et sur l'élimination de la majeure partie de leurs stocks. Nous espérons que les travaux qui seront effectués à la session de 1991 de la Conférence du désarmement permettront de faire des progrès décisifs en ce qui concerne la conclusion d'une convention interdisant les armes chimiques.

Tout le territoire de la Biélorussie a été récemment déclaré zone de catastrophe nationale écologique à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Naturellement, nous sommes très sensibles à tous les aspects de protection de l'environnement. A cet égard, nous estimons nécessaire que la question de l'écologie et des armements, qui n'a pas été vraiment examinée jusqu'à ce jour aux Nations Unies, soit dûment reflétée dans les travaux de la Première Commission. Il est assurément grand temps que nous commençons à réfléchir à la possibilité de restreindre certaines activités militaires qui sont très nuisibles à la sécurité écologique. Un élan international est également nécessaire en vue de saisir l'occasion que nous offrent la réduction et la conversion des armements d'éliminer ou de réorienter la production d'armements militaires les plus dangereux pour l'environnement ou de les équiper de façon à ce qu'ils ne nuisent pas à l'environnement, en utilisant les moyens acquis tout au long du désarmement. Manifestement, nous devrions nous pencher sur les études faites par les Nations Unies sur la question des armements et de l'écologie.

Pour terminer, je voudrais faire remarquer que, guidée par le souci d'abrégier le débat général afin que la Commission puisse consacrer davantage de temps aux travaux sur les projets de résolution, notre délégation s'est abstenue de parler d'un certain nombre de problèmes liés au désarmement, qui nous intéressent. Nous voudrions signaler que les vues et les suggestions de la RSS de Biélorussie sur des questions telles que l'ouverture et les informations objectives sur les questions militaires, la conversion des ressources militaires, le désarmement régional, la limitation des transferts internationaux d'armes, les mesures propres à accroître la confiance, etc., ont été exposées dans bon nombre de lettres adressées au

M. Martynov (RSS de Biélorussie)

Secrétaire général. Les délégations intéressées pourront prendre connaissance de ces vues dans les documents de l'Assemblée générale et de la Première Commission. Nous espérons que d'autres suivront notre exemple.

Ma délégation a l'intention de faire une autre déclaration lors du débat sur la question des effets de la science et de la technique sur la sécurité internationale.

La séance est levée à 11 h 45.